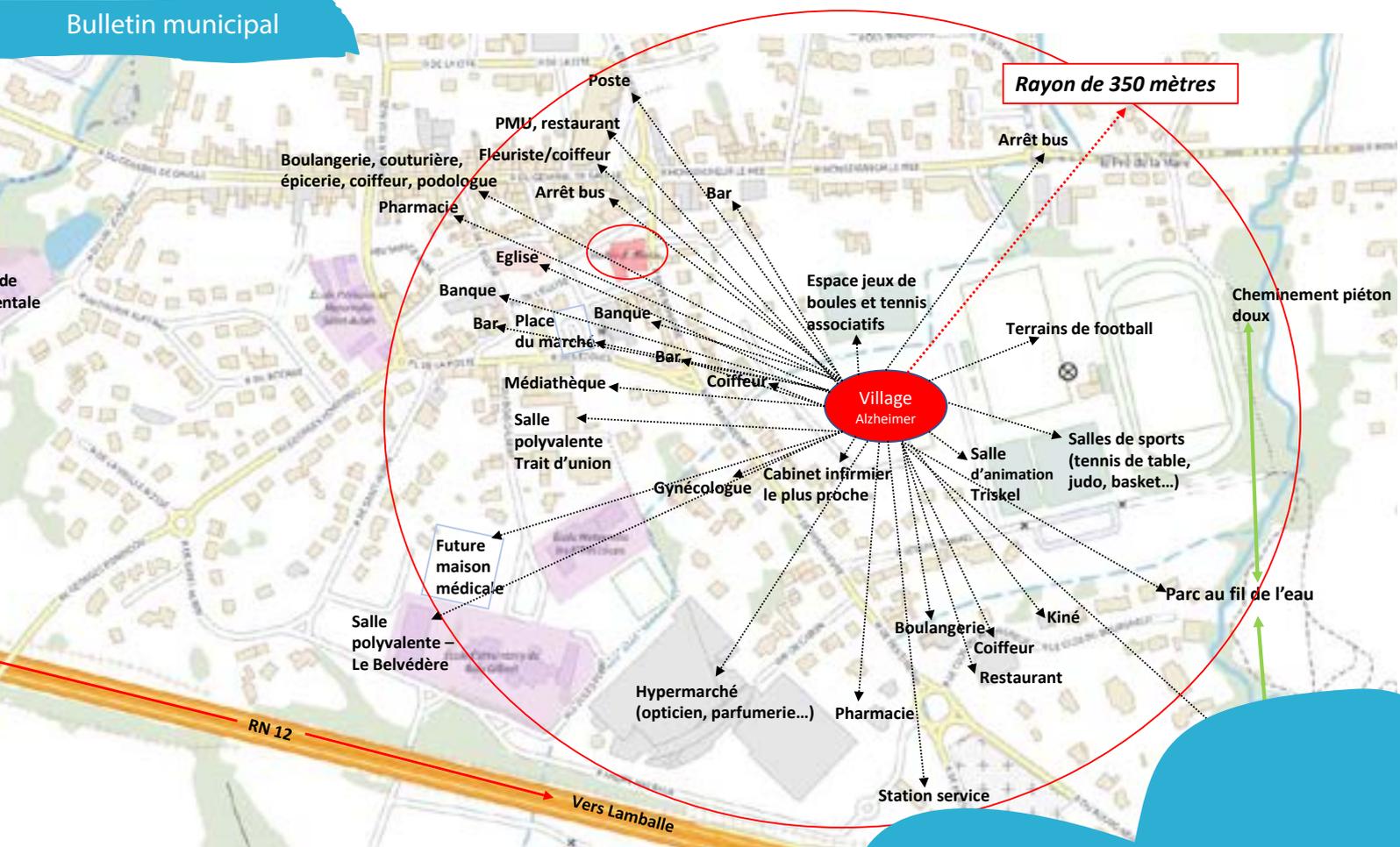


Mars
2023

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



DOSSIER SPÉCIAL

AU CŒUR DE LA CITÉ :
UNE APPROCHE INNOVANTE
POUR ALZHEIMER !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Maison médicale :
les premiers coups de pelle
SPORTS LOISIRS ET CULTURE
Exposition photos :
« Hopes : un autre monde
est possible »

27 janvier



Les turfistes ont de nouveau pu goûter aux joies des courses hippiques lors de cette première réunion de l'année. Les spectateurs, de retour sur le champ de courses, ont assisté aux épreuves de trot attelé dont le prix de la Ville d'Yffiniac, remporté par Equejuelo, monté par Éric Raffin.

Éric Raffin, vainqueur du prix de la Ville d'Yffiniac, aux côtés de Daniel Cherdo le président de la Société des Courses, de Denis Hamayon le maire, de Cathy Rivière l'adjoite aux Associations et de Fernand Robert le trésorier de l'association.

3 février



Karine Le Diffon, présidente du Comité d'Animation (au 1^{er} plan) a saisi l'occasion d'organiser une soirée jeux pour les amateurs. Au menu de ce rendez-vous ludique, des jeux de société indémodables qui ont rythmé la soirée. Un moment de convivialité bien sympathique où les franches rigolades étaient au rendez-vous.

4 février



L'artiste rennais Mathieu Ramage a emmené son public dans son univers très personnel. Avec des textes empreints d'humour et d'ironie dont il est l'auteur, il a livré ses chansons habitées par l'amour de la langue française et le plaisir de jouer avec les mots. Sa poésie rageuse et joyeuse a séduit. Une très belle découverte au Patio.

10 février



À la veille des vacances de février, les écoliers de l'école Simone Veil ont défilé dans les rues en musique et sous une pluie de confettis. Le cortège, mené par l'Amicale Laïque a renoué avec la tradition, a déambulé dans les rues avant de rejoindre la salle des Fêtes où une boum les attendait dans une ambiance surchauffée.



Le Sillon - Mars 2023



SOMMAIRE

Dossier

VILLAGE ALZHEIMER :

UN PROJET INNOVANT.....P4-7

Actualités municipales

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITOIRE

MAISON MÉDICALE : PREMIERS COUPS DE PELLE

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

MAIRIE : CHANGEMENT D'HORAIRES LE JEUDI.....P8

Enfance Jeunesse

ÉCOLE SIMONE VEIL : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

ÉCOLE SAINT-AUBIN : DES GRAINES POUR LES OISEAUX

DES CINÉASTES EN HERBE RÉALISENT LEUR FILMP9

Sports, loisirs et culture

EXPOSITION PHOTOS :

« HOPES, UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE »

ATELIERS YFFI'NUMÉRIQUES

LA FÊTE DES PLANTES, ÉDITION 2023.....P10-11

Conseil municipal / Minorité.....P11

Urbanisme / État-civilP12

Une application mobile au service des citoyens

Depuis trois ans que la municipalité est installée, les projets s'enchaînent, entre aboutissement et lancement. Dans notre programme et pour la partie communication, après la refonte de notre site Internet en 2022, la ville lancera prochainement son application mobile à destination des habitants et des associations.

L'application, complémentaire du site, vous permettra de trouver des informations pratiques sur la commune telles que les numéros utiles (professionnels de santé, administration, etc.), les horaires et lignes de bus en lien avec le site tub.bzh, les coordonnées des services municipaux, les rendez-vous sportifs et culturels, les menus de la cantine, le Portail Famille pour les démarches administratives auprès du service Enfance-Jeunesse, etc. Nos publications seront aussi disponibles en lecture directe ou en téléchargement.

D'autres fonctionnalités vous seront proposées, notamment l'onglet « Signalements », qui vous donnera la possibilité de transmettre un problème de voirie, d'animaux errants ou de faire des suggestions : un service déjà proposé dans de nombreuses villes, un vrai plus !

L'application se veut intuitive, informative au service des Yffiniacais, associations et touristes de passage. Une phase de test est actuellement en cours auprès du comité consultatif « communication et vie citoyenne » avec quelques détails techniques à régler. Vous devriez prochainement pouvoir bénéficier de ce nouveau service. Pour son utilisation, aucune création de compte ne sera nécessaire, il suffira de télécharger l'application sur votre téléphone pour l'utiliser. Rendez-vous fin mars pour la découvrir !

Par ailleurs, la journée citoyenne, lancée en 2019, trouve peu à peu sa place et son rythme de croisière, avec une très belle édition 2022. Nous préparons d'ores et déjà celle de cette année qui se déroulera samedi 23 septembre. Un groupe de travail dédié à cette journée a été créé. Nous sommes preneurs de bonnes idées et de bonnes volontés pour la réussite de cette manifestation organisée sur une demi-journée qui sera suivie d'un déjeuner convivial offert à tous les participants. N'hésitez-pas à nous rejoindre !*

Frédéric Le Tiec

Adjoint à la Communication, à la Citoyenneté et à la Démocratie Participative

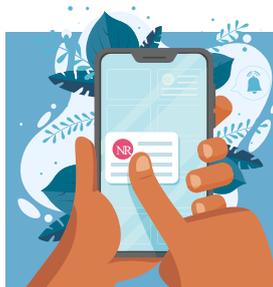
*Contact Journée citoyenne par mail (service Communication) : communication@yffiniac.bzh

A NOTER

Cérémonie du 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en

Tunisie et au Maroc,
la cérémonie se déroulera
dimanche 19 Mars à 11h30
au Monument aux morts.



Pour télécharger l'application mobile de la ville d'Yffiniac, rendez-vous sur votre plateforme de téléchargement fin mars.

Pour avoir la ville dans votre poche !



Village Alzheimer

Un projet innovant

C'est officiel, la commune d'Yffiniac accueillera le futur village Alzheimer, un lieu de vie adapté aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées. Le projet, initié par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (voir encadré) et soutenu par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de la Santé Bretagne, sera réalisé en collaboration avec France Alzheimer 22 et la commune. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le bailleur social Terres d'Armor Habitat.

Village, quartier, maisonnées Alzheimer, comment se définit le projet ?

Contrairement à la plupart des structures traditionnelles, le projet, dont le nom reste à définir, pourrait ressembler à un lieu d'habitation classique « de type maison », situé au cœur de la cité et des services proposés par la commune et par les commerces de proximité. Les maisons seront implantées sur « La Plaine », un terrain d'une superficie de 10 000 m² situé près du Complexe Sportif, actuellement dédié aux entraînements. Le village permettra d'accueillir 80 personnes et devrait voir le jour en 2026.

Dax : un village pionnier

Il y a plusieurs années, l'ancien ministre Henri Emmanuelli, alors député et président du Conseil départemental des Landes, inspiré par le concept de Hogewey aux Pays-Bas, décidait d'hisser les Landes comme départe-

tement pilote dans la prise en charge des patients et d'importer ce concept à Dax. Dans cette structure d'accueil, il s'agit de développer une philosophie d'accompagnement centré sur la personne avec une approche non médicamenteuse, portée par une attitude et des activités thérapeutiques qui permettent de préserver de la meilleure façon possible les capacités cognitives et pratiques des résidents.



Les premiers résidents du village Alzheimer à Dax ont pris leurs quartiers en juin 2020.

Un premier pas vers une vie plus autonome

Une délégation costarmoricaine est partie en octobre 2022 pour aller à la rencontre de celles et ceux qui font vivre ce village unique en France. Le but ? Voir, écouter, échanger... pour mieux appréhender ce qui pourrait se faire en Côtes d'Armor. « Il y aura tout de même des différences notables. Yffiniac a été sélectionnée sur plusieurs critères dont celui de la proximité avec les commerces existants. Là où le village landais est presque un

village autonome, le projet breton sera plus imbriqué dans la ville, tel un quartier. Les résidents, pris en charge par un personnel soignant très présent, pourront se rendre dans les commerces et faire leurs propres achats », précise le maire, Denis Hamayon.



L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) accompagne les personnes fragilisées par la maladie, l'âge, le handicap ou l'addiction. L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve rassemble 15 établissements sanitaires et médico-sociaux en Bretagne, Provence et Pays-de-la-Loire : hôpitaux, cliniques, EHPAD et foyers de vie. Cette structure a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, elle-même créée à Lamballe en 1661.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) accompagne les personnes fragilisées par la maladie, l'âge, le handicap ou l'addiction. L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve rassemble 15 établissements sanitaires et médico-sociaux en Bretagne, Provence et Pays-de-la-Loire : hôpitaux, cliniques, EHPAD et foyers de vie. Cette structure a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, elle-même créée à Lamballe en 1661.

3 questions à Christian Coail, président du Département

Pourquoi ce projet de Village Alzheimer en Côtes d'Armor ? «

Il s'agit de l'un des projets phares du mandat pour la majorité départementale qui répond à des enjeux importants liés au vieillissement démographique de notre département. Ce quartier destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sera un espace d'expérimentation de nouvelles méthodes d'accompagnement, afin que la maladie ne corresponde plus à l'abandon de tous les plaisirs de la vie, mais à leur réinvention, dans un lieu ouvert sur son environnement et intégré dans la vie locale. Les valeurs de coconstruction, de solidarité et de diversification de l'offre d'hébergements mieux adaptés à la diversité des publics correspondent à celles portées par le schéma départemental des solidarités humaines voté lors du débat d'orientations budgétaires début février.

À vote avis, quelles sont les conditions de réussite de ce projet en termes de partenariat ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une belle dynamique partenariale entre le Conseil départemental, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, l'Agence Régionale de Santé et la ville d'Yffiniac.

Aucune création de places en EHPAD n'étant prévue dans le département, le projet supposait de disposer d'une opportunité de redéploiement de l'offre existante, pour un nombre de places conséquent, afin d'assurer un financement de la partie soins. Or, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, dont le siège est à Lamballe, souhaite restructurer son site de Moncontour et redéployer une partie de sa capacité d'EHPAD (80 places). À l'occasion d'une réunion en présence de l'ARS en février dernier, l'Hospitalité a exprimé son intérêt pour faire coïncider son projet avec les ambitions du Département de créer un lieu de vie ouvert sur la cité pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



Plus récemment, le bailleur social Terres d'Armor Habitat a été sélectionné pour effectuer la maîtrise d'ouvrage du projet. L'association France Alzheimer 22 sera également fortement impliquée, notamment pour son expertise et l'implication future des bénévoles et des aidants. La réussite du projet dépendra bien entendu de la capacité de l'ensemble des partenaires à travailler ensemble mais je suis confiant sur ce point.

Pourquoi Yffiniac ?

Dès juin 2022, une réunion rassemblant les maires de 13 communes identifiées comme pouvant potentiellement accueillir le village Alzheimer a eu lieu. Le choix final s'est porté sur la commune d'Yffiniac. Trois éléments ont été particulièrement déterminants dans ce choix : la maîtrise foncière, essentielle à la mise en oeuvre rapide du projet, la localisation du terrain à proximité immédiate du centre-ville et de nombreux services, et l'engagement de l'équipe municipale pour accompagner la réalisation de ce projet.

Interview de Mathias Maurice, Directeur Général de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve



Qu'est-ce qui a motivé votre établissement, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, à s'engager dans un tel projet ?

C'est d'abord le partage d'une conviction entre l'Hospitalité et le département, et aujourd'hui la ville d'Yffiniac : nous sommes convaincus de la nécessité de développer une nouvelle offre médico-sociale, tout particulièrement pour les personnes âgées présentant des troubles cognitifs. C'est ensuite une opportunité qui s'offre à nous en lien avec la modernisation de l'établissement de

Moncontour qui nous conduit à repositionner 80 places sur un nouveau territoire, au plus près des besoins de la population. Cette expérience innovante vient compléter les projets déjà engagés par l'Hospitalité, notamment à Tinténiac.

Pourquoi un projet inclusif ?

La maladie d'Alzheimer est un facteur d'exclusion sociale qui s'exprime tout au long de la maladie, à domicile comme en EHPAD. C'est pourquoi l'entrée en établissement est souvent mal vécue, d'autant qu'elle survient dans une période de crise et de rupture. Au regard de l'enjeu que constitue cette maladie, qui touche aujourd'hui plus d'un million de personnes en France avec une progression très forte chaque année, il est urgent d'imaginer de nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement, qui permettent à chacun de préserver sa liberté de choix, de continuer à participer à la vie de la cité et qui garantissent ses droits de citoyen.

Quelles seront les innovations majeures à Yffiniac ?

Le projet de Maisons Alzheimer repose sur trois priorités : la dimension domiciliaire, avec une architecture sous forme de maisonnettes, afin que la personne accompagnée soit chez elle ; l'individualisation de l'accompagnement, qui nécessite de nouvelles approches des organisations et des métiers, pour sortir des logiques standardisées ; et la liberté d'aller et venir, un droit fondamental aujourd'hui trop limité au nom de la sécurité.

Yvon Roselier, président de France Alzheimer 22

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots ce qu'est la maladie d'Alzheimer ?

C'est en 1906 qu'Alois Alzheimer découvre la maladie qui porte son nom. Cette affection cérébrale neurodégénérative entraîne une disparition progressive des neurones dans les régions du cerveau qui gèrent certaines capacités, comme la mémoire, le langage, le raisonnement ou encore l'attention. Les cellules perdent leurs fonctions, puis meurent. En disparaissant, les neurones ne peuvent plus programmer efficacement un certain nombre d'actions, les pertes de mémoire, troubles du comportement et autres symptômes apparaissent alors. Résultat : certaines facultés sont altérées et réduisent peu à peu l'autonomie de la personne. Mais si la maladie d'Alzheimer apparaît plus souvent chez les per-

sonnes âgées, elle n'est pas pour autant une conséquence normale du vieillissement.

Que pensez-vous de ce projet innovant ?

Ce projet innovant est en totale adéquation avec notre démarche de nous rapprocher des communes avec la signature des conventions « Ville aidante », convention également signée avec le conseil départemental. Ce projet rejoint notre objectif de mettre en place un dispositif et de pouvoir dire aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer « Vous aider à toujours profiter de la vie et de la ville » ... Ce village s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec son implantation au cœur de la ville complètement ouvert sur l'extérieur. Je sais en plus que le fonctionnement s'appuiera sur des bénévoles qui seront prêts à s'investir.



Aujourd'hui, tout le monde a entendu parler de la maladie d'Alzheimer. Pourtant, le grand public n'est pas toujours bien informé et la maladie fait encore l'objet de nombreuses idées reçues. Origines, évolution, symptômes, traitements, risques, prévention...

François Négrier, directeur départemental de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)

Pourquoi soutenir un tel projet ?

L'ARS soutient pleinement cette initiative qui incarne une réponse à une ambition forte portée à l'échelle de la région pour améliorer la vie sociale, l'accompagnement et la santé des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En effet, ce projet permettra aux personnes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé « comme à la maison », dans un cadre de vie privilégiant les liens sociaux et la préservation des rythmes de vie.

Quel est l'objectif de ce projet ?

L'objectif est de promouvoir une démarche de prévention afin de retarder les effets de la maladie par la mise en oeuvre d'accompagnements adaptés que ce soit en ce qui concerne les activités sociales, cognitives et fonctionnelles ou la prise en charge en soins.

Denis Hamayon, maire d'Yffiniac

Nous sommes satisfaits bien sûr du choix de la candidature d'Yffiniac au regard de l'investissement que nous avons eu sur le dossier. Je m'y suis impliqué personnellement et comme j'ai l'habitude de dire, je suis « capitaine » d'une équipe et c'est donc une équipe qui s'est mobilisée à mes côtés.



C'est l'ensemble de la municipalité, l'ensemble des services de la mairie, notamment le Directeur Général des Services de la ville, Arnaud Bocquet, qui se sont investis dans cette candidature. Nous avons été dans la co-construction et dans la réflexion collective permanente. Le 17 juin 2022, nous étions au Département pour la communication de cet appel à projet et 3 mois plus tard, il fallait remettre le dossier après l'avoir travaillé en pleine période estivale. Nous avons relevé le défi !

Sous la conduite du Département et de l'Agence Régionale de la Santé, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, structure gestionnaire de l'établissement, imprimera sa marque au quotidien ainsi que le personnel auprès des personnes qui seront accueillies et accompagnées. Pour notre équipe municipale, être

en authenticité avec nos concitoyens yffiniacais est au regard de notre programme empreint d'humanisme, de solidarité et de proximité. Sur ce dossier qui se présentait, il s'agissait de prendre notre responsabilité et c'est ce que nous avons fait sans pour autant remettre en cause notre projet résidence seniors. Avant de déposer le dossier en septembre, il y a eu une information confidentielle au sein du Conseil municipal. Très rapidement a germé l'idée que nous irions voir le village à Dax – en stricte délégation yffiniacaise – pour mieux comprendre le sujet, le projet et rencontrer les personnes, les équipes de professionnels, la direction, rencontrer les élus de la ville de Dax. Cela nous semblait important d'engranger de la réflexion pour mettre de l'étoffe à notre dossier et réussir le

challenge de la sélection. Après cette sélection d'Yffiniac comme ville d'accueil du dispositif, je voudrais d'abord dire que je suis très fier que le Département ait eu l'intuition, la volonté et l'ambition d'avoir un tel projet, un tel dispositif Alzheimer en Côtes d'Armor. Je pense à tous nos costarmoricains(nes) où au sein des familles, quand la maladie arrive, cela devient très difficile pour tous, le malade, le conjoint(e) aidant (e), c'est tout un processus de soutien à installer. À ce titre, l'acte du Département de s'engager dans un tel projet, est un acte de solidarité pour les personnes les plus fragiles, les plus en difficulté, eu égard à cette maladie.

La ville d'Yffiniac est bien sûr très heureuse d'avoir été retenue pour accueillir le 2^e village

Alzheimer de France. Ce projet va renforcer le lien avec toutes les communes du territoire, notamment avec Moncontour. Ce dispositif a la volonté d'être un établissement, non pas centré sur lui-même, mais ouvert sur la cité, ouvert sur les associations, sur le quartier, sur le marché qui est à 300 mètres ainsi que sur tous les commerces, les services de proximité mais aussi ouvert sur les acteurs médicaux, paramédicaux, médico-sociaux du territoire.

Des réunions publiques seront mises en place
Nous pouvons être fiers de ce projet et fiers de la décision qui a retenu la ville d'Yffiniac. Je l'ai dit par ailleurs, nous serons vigilants sur les conditions d'implantation du dispositif au sein du quartier du centre bourg. Les voisins seront

consultés pour, tous ensemble, avoir une vision partagée de ce projet au cœur de notre cité. D'ailleurs, suite à l'annonce par le Département, j'ai tenu l'après-midi même à rencontrer et annoncer aux 18 voisins l'arrivée de ce dispositif en proximité immédiate de leur espace de vie. Dans les semaines qui viennent, lorsque nous aurons plus d'éléments concrets, des réunions publiques seront mises en place pour présenter le projet.

Nous aurons donc l'occasion d'y revenir, mais d'ores et déjà, pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, pour les habitants, je souhaite une très belle arrivée et une très belle vie au projet qui va se mettre en place à Yffiniac.

Une adresse mail dédiée au projet a été créée. N'hésitez pas à formuler questions, remarques, etc : projet.alzheimer@yffiniac.bzh

Ce qu'ils en pensent

Nous sommes allés à la rencontre de ceux qui font la ville et qui la vivent au quotidien. Habitants, associations, agents ou élus, ils vous disent en quelques mots ce qu'ils pensent de ce projet.



« Ce projet vise à améliorer la prise en charge des malades, il s'agit d'un autre type d'accueil. J'ai tout de suite eu une pensée pour eux et pour leur famille. »

Annick Glâtre
Adjointe à l'Action Sociale



« Une opportunité pour la commune de favoriser les rencontres intergénérationnelles par la lecture, l'art et la culture et ainsi susciter sens et humanité, joie et partage, émotions et entraide, folie et sagesse... »

Karine Derrien, bibliothécaire
(médiathèque Le Patio)



« C'est un très beau projet pour la ville, difficilement opposable. Après avoir vu le documentaire sur le village de Dax, nous souhaitons aussi de belles petites maisons et non un grand bâtiment. Notre crainte est que cela impacte la circulation dans le centre, circulation déjà dense aujourd'hui. »

Gisèle et Gérard Boulard,
riverains de la rue de Penthièvre



« Grâce à un partenariat entre France Alzheimer et la Fédération française de tennis de table (FFTT), le Tennis de Table de la Baie et France Alzheimer 22 se sont réunis pour proposer des séances adaptées aux malades dès le mois de mars. Le ping-pong apparaît comme l'une des activités les plus bénéfiques. »

Nicolas Kopcio
Président du Tennis de Table de la Baie

Contrat de territoire Une enveloppe pour la Maison Médicale

Vendredi 3 février, les plusieurs élus du Département, accueillis par le maire Denis Hamayon, ont signé le nouveau contrat de territoire. Plusieurs communes concernées par le dispositif (Yffiniac, Trégueux, Languieux, Hillion, Plérin, Pordic et Trémuson) vont pouvoir concrétiser leurs projets en accord avec leurs projets respectifs.

Une enveloppe de près de 300 000 €

La santé, la maîtrise de l'énergie, les mobilités douces sont les thèmes et enjeux définis par les communes du canton. À Yffiniac, une dotation de près de 293 784 € a été allouée à la future maison médicale, dont les travaux viennent de démarrer, répond à un projet essentiel et important pour la commune. « Après des mois de



Lors de la signature, en présence de plusieurs conseillers départementaux, entre autres, Christine Métois-Le Bras, Nathalie Nowak, Vincent Alleno, Jean-Marie Benier et Denis Hamayon, maire.

concertation avec les maires de toutes les communes du territoire, le Conseil départemental a conçu un dispositif équitable et exigeant sur le plan écologique, avec un accompagnement renforcé pour les communes rurales. Nous

sommes très heureux aujourd'hui de mettre en oeuvre notre politique de solidarité territoriale en accordant ces subventions », précisait Vincent Alleno, vice-président du Conseil départemental.

Maison médicale Premiers coups de pelle

Le chantier entame ses préparatifs avec la mise en sécurité des lieux et le terrassement. La pose officielle de la 1^{ère} pierre, ou plutôt botte de paille, aura lieu en ce mois de mars. La municipalité a choisi ce matériau écologique et innovant pour ce bâtiment pourvu de murs en paille, de briquettes sèches naturelles, d'une structure en bois et d'une trouée verte en son centre qui offrira une lumière naturelle. Rendez-vous en fin d'année pour le découvrir.



Environnement

Lutte contre les frelons asiatiques

Avec le printemps, le frelon asiatique fait son retour, véritable prédateur des abeilles, mais aussi dangereux pour l'homme car sa piqûre peut être mortelle dans certains cas. Pour lutter efficacement contre ces insectes invasifs, il faut anticiper sa prolifération. Ainsi, le service des espaces verts vont poser des pièges sur l'espace public durant 5 semaines dès le mois de mars. Nous invitons les habitants qui constatent la formation d'un nid à le signaler en mairie. Attention, ne vous approchez en aucun cas du nid et n'essayez pas de le décrocher vous-même, le frelon asiatique peut devenir agressif s'il est dérangé.

Par téléphone : 02 96 72 60 33

Accueil du public en mairie Changement d'horaires le jeudi

Afin de répondre au mieux aux demandes des usagers, notamment en permettant aux agents davantage de temps pour traiter leurs dossiers, la mairie adapte ses horaires d'ouverture.

À compter du 1^{er} avril, la mairie sera fermée à l'accueil du public le jeudi après-midi.

Vous pourrez toutefois toujours contacter les services jeunesse, location des salles, urbanisme, par téléphone. La mairie est ainsi ouverte au public les lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.



Accueil de loisirs Des cinéastes en herbe réalisent leur film



Les cinéastes en herbe de plusieurs communes de l'agglo dont Yffiniac ont participé à la réalisation d'un court-métrage.

6 enfants se sont inscrits pour jouer les cinéastes d'un jour et monter leur propre film. Un stage encadré par Céline Geffray (à G.)



Durant une semaine, une quarantaine de jeunes s'est initiée à la pratique du pocket film et à son éthique. Ils étaient encadrés par les équipes des secteurs enfance jeunesse des communes d'Yffiniac, Langueux, Plérin, Ploufragan, Trégueux et par le centre Altygo, une structure médico-sociale. « À travers ce stage d'éducation à l'image, nous avons également voulu favoriser l'inclusion de jeunes en situation de handicap », explique Céline Geffray, animatrice à Yffiniac. Guidés entre autres par le réalisateur costarmoricaïn Nicolas Guillou, les enfants ont travaillé à la réalisation de petits films. Cette année, le thème choisi est « Le temps ». Au programme : prises de vues, montage, jeu d'acteur, écriture de scénario.

Une projection le 2 juin à Bleu Pluriel

Les films seront présentés au public lors d'une grande soirée, avec tenue de gala, tapis rouge et remise de prix ! Nul doute que l'on découvrira de vrais chefs-d'oeuvre.



École Simone Veil Rentrée 2023 : les inscriptions sont ouvertes

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant. L'école accueille les élèves de la petite section de maternelle au CM2. Un enseignement breton est proposé de la petite section de maternelle jusqu'au CE1.

Pour tout renseignement : prendre contact au 02 96 72 64 77.

École Saint-Aubin Une belle action pour l'hiver

Dans le cadre de son projet de développement durable, les maternelles ont réalisé des boules de graines afin d'aider les oiseaux à se nourrir l'hiver. Après avoir malaxé la végétaline, les écoliers l'ont roulée dans un mélange de blé, de maïs et de graines de tournesol. Les boules de graines ont ensuite été accrochées dans les arbres de la cour. Maintenant, il n'y a plus qu'à observer les oiseaux qui viennent picorer ! À noter : les élèves de grande section au CE2 participeront à partir du 13 mars à la Semaine du jardinage pour les écoles, en collaboration avec « Les Compagnons des Saisons ».

Portes ouvertes samedi 25 mars

- Rencontre avec l'équipe pédagogique
- Découverte du projet d'établissement
- Vente de livres « Lire, c'est partir »
- Verre de l'amitié à partir de 12h



Contes au Patio pour les tout-petits

Avec l'atelier De Bouche à Oreilles

Mercredi 5 avril à 10h15

Sur inscription au 02 96 72 74 27

Exposition

« Hopes, un autre monde est possible »



Quels avènements se profilent pour notre monde ? Quels sont les risques du réchauffement climatique ? La crise économique mondiale est-elle susceptible d'entraîner des bouleversements majeurs dans les années, décennies et siècles à venir ?

Cette exposition, initiée par Yannick Monget*, a été réalisée à partir de son ouvrage « Hopes, un autre monde est possible »**. Elle dénonce les catastrophes en cours ou à venir et invite à voyager dans l'avenir de notre monde afin de mieux appréhender les enjeux du siècle. Des illustrations futuristes, de Paris à Tokyo, du Sahara aux pôles, de Mars au Caire, des paysages apparaissent, flamboient, renaissent, impressionnent, touchent l'âme.

Du 1^{er} mars au 26 avril - Le Patio

Pour la 1^{ère} fois en Bretagne, l'exposition « Hopes, un autre monde », de Yannick Monget sera visible en itinérance sur Saint-Brieuc Armor Agglomération du 1^{er} mars au 30 octobre 2023 !

Les premières expositions et ses thématiques :

- à Yffiniac : Les menaces liées à l'activité humaine (chaos climatique, pollution, risques géopolitiques et économiques)
- à Ploufragan : L'après-humanité (l'avenir de notre monde après l'humanité, la transformation de notre planète)
- à Langueux : Les solutions, les espoirs, les utopies (les solutions pour un autre monde et l'exploration spatiale)

Une rencontre avec l'ALEC

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc (ALEC) est une association dont l'objectif est de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique avec les acteurs du territoire, en accompagnant et en encourageant localement la transition énergétique. Venez partager un temps d'échanges sur les bonnes pratiques, les enjeux clés de la transition écologique... et exprimer votre ressenti.

Mercredi 8 mars de 14h à 15h30 - Le Patio

Sur inscription au 02 96 72 74 27

Conférence-dédicace

Conférence-dédicace de Christophe Rouxel sur son ouvrage « Ogooué-Ivindo, aux confins d'une contrée sauvage ». Cette conférence fait écho aux peintures numériques photoréalistes de Yannick Monget. Elle portera sur les problématiques et enjeux des terroirs villageois et de la forêt tropicale, et notamment sur les usages des populations locales dans leurs forêts environnantes. Cet événement s'inscrit dans la programmation de l'exposition « Hopes » en décrivant des réalités propres au 2^e bassin forestier tropical au monde, celui du Congo.

Samedi 1^{er} avril à 10h30 - Le Patio - Entrée libre

À propos de l'auteur

Christophe Rouxel, d'origine yffiniacaise, est diplômé universitaire dans les domaines de l'aménagement et l'environnement, l'agrosylvo-pastoralisme en zones tropicales et la gestion de projets en lien avec le développement durable. Ses interventions en Afrique ont porté sur des projets en lien avec la gestion des ressources naturelles.



* Yannick Monget, né le 14 novembre 1979 à Metz, paléontologue de formation, est auteur français de romans et ouvrages de science-fiction de type éco-thriller.

** Un livre autour de la question du devenir de l'humanité et de notre planète, regroupant des personnalités du monde entier, scientifiques, explorateurs, astronautes, philosophes, écrivains, écologues... ainsi que des peintures digitales, mettant en image autant d'avenirs possibles de notre monde.

Les mardis des ateliers Yffi'Numériques - De 14h à 16h

La médiathèque vous propose des ateliers informatiques destinés à celles et ceux qui ressentent le besoin d'être accompagné(e)s dans la découverte du numérique.

Mardis 7 mars et 4 avril : « Les petites astuces » - Mardi 21 mars : « On découvre les bases du traitement de texte »

Contact et inscription au 02 96 72 74 27





Sortie

Fête des plantes - 2 avril

Rendez-vous incontournable des amateurs de jardins, la Fête des plantes se tiendra à l'Hippodrome de la Baie à Yffiniac dimanche 2 avril. Ouverte à tous, professionnels et particuliers, la Fête de Plantes, essentiellement consacrée aux végétaux, accueillera une quarantaine d'exposants autour de ventes, de conseils et d'échanges. Parmi eux, des pépiniéristes et paysagistes, ainsi que des spécialistes et collectionneurs de différentes espèces.

Dimanche 2 avril - De 9h à 17h - Entrée gratuite - Restauration sur place (galette-saucisse)

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 6 février en bref

Le Conseil municipal :

- **Autorise** la cession de parcelles à la Fontaine Ménard à 0,25€/m², conformément au prix fixé par le service du Domaine,
- **Autorise** la cession de parcelles à la Ville Hello à 0,50€/m², conformément au prix du service du Domaine,
- **Autorise** la cession de la parcelle AD 8 du chemin rural située à la Bel-Être à un riverain au prix de 1000€, conformément à l'avis du service du Domaine,
- **Autorise**, dans le cadre de travaux d'aménagement de la rue de Carvidy à venir, à acquérir plusieurs parcelles privées au prix de 25€/m²,
- **Autorise** le versement des subventions aux associations pour un montant global de 218 919€,

- **Débat** des orientations budgétaires de la commune après présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville (analyse rétrospective) et comporte une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des recettes (analyse prospective),
- **Autorise** la signature de la convention de co-financement du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) pour les élèves d'Yffiniac,
- **Autorise** la mise à disposition d'un agent communal auprès du Centre Communal d'Action Sociale pour 28 heures hebdomadaires,
- **Décide** la création des postes de saisonniers suivants : 13 postes d'Adjoint d'anim-

tion à temps complet du 3 juillet au 4 août 2023, 11 postes d'Adjoint d'animation à temps complet du 7 août au 31 août 2023, 1 poste d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet du 3 juillet au 31 août 2023,

- **Autorise** l'adhésion de la commune au groupement de commandes de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour la réalisation de relevés topographiques.

Consultez librement les délibérations des Conseils municipaux sur notre site Internet, rubrique « les élus et le Conseil municipal »

Prochain Conseil municipal le 20 mars à 18h, séance publique ouverte à tous

MINORITÉ

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain

Des projets innovants dans le domaine de la santé

Les travaux de notre future maison médicale ont démarré le 6 février dernier et seront donc l'investissement principal pour cette année 2023. La création de cet établissement devrait conduire à maintenir le potentiel de médecins sur notre commune et par la même assurer une réponse aux demandes de soins de la population.

Ce projet, d'initiative locale, rejoint les préoccupations de St-Brieuc Armor Agglomération qui met en place un projet territorial de santé, ayant pour but d'améliorer l'offre de soins sur le territoire, ainsi que l'accompagnement du vieillissement et la perte d'autonomie.

Ces actions conjuguées devraient aboutir à une offre médicale bien dimensionnée pour notre commune et l'ensemble du territoire.

L'arrivée future d'une unité Alzheimer, à l'initiative du Département, doit être saluée car il s'agit aussi d'un besoin lié à un déve-

loppement important de cette maladie.

Le site retenu a le mérite d'être situé au cœur même de la ville ; souhaitons que ce projet aboutisse sans difficulté et contribue au développement de nouveaux services à Yffiniac. Des engagements clairs, de part et d'autre, seront nécessaires pour éviter de connaître les mêmes soucis, qu'avec le collège.

Cette arrivée ne doit pas faire oublier, que la perspective d'une résidence senior reste malgré tout d'actualité et fera aussi partie des besoins futurs exprimés par nos concitoyens les plus âgés.

Le rapport d'orientation budgétaire 2023

Une présentation en a été faite lors du dernier conseil municipal du 6 février. Le coût croissant de l'énergie interroge sur la mise en place nécessaire d'un plan de sobriété énergétique et l'obligation de réduire les dépenses de fonctionnement.

L'ensemble des recettes de notre collectivité devraient rester stables pour 2023, mais il faut tout de même remarquer que

l'augmentation des bases taxables pour le foncier bâti et non bâti sera de 7% et que le taux communal sera majoré de 5 points.

Ces majorations, qui désormais ne concernent que les propriétaires, auront pour effet d'augmenter l'impôt foncier de l'ordre de 11% pour la part communale.

Heureusement que la taxe d'habitation a été supprimée, mais quid du maintien par l'Etat de la compensation taxe habitation. Le non maintien de cette compensation conduirait à une majoration inéluctable de l'impôt foncier, qui reste la seule variable d'ajustement pour l'équilibre de nos finances locales.

Prochaine permanence le samedi 4 mars 2023 à 11h - Bureau de la Minorité en Mairie. Tél : 0782228816

Mail : fryffiniac2020@gmail.com

Nous sommes à votre écoute !

Vos conseillers du groupe

« Ensemble Imaginons Yffiniac Demain »

F.Robert D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro E.Deslande

État civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Il vous faudra vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité.

Permanence de l'assistante sociale

Le Conseil départemental vous propose les services d'une assistante sociale sur des plages horaires variables selon les mois. L'assistante sociale vous apporte une aide et une information sur vos droits sociaux, vous apporte des conseils et vous guide dans vos démarches. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02 96 72 60 33.

Prochaine permanence du conciliateur de justice

Les prochaines permanences du conciliateur de justice auront lieu les mercredis 8 février et 15 mars 14h à 15h30 en mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 02 96 72 60 33. **Rappel de ses missions ?** Le conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté, nommé par ordonnance du Président de la Cour d'Appel. Ce n'est pas un juge, il n'a pas le droit d'imposer un compromis mais peut le proposer dans le but d'éviter une procédure en justice, longue, éventuellement coûteuse, et débouchant sur une décision imposée. Il suit des principes d'impartialité, d'équité, de confidentialité et d'auditions contradictoires pour pouvoir accompagner les deux parties vers une prise de décision. **Il s'agit de rendez-vous privé et gratuit.**



L'Amicale Laique d'Yffiniac a renoué avec la tradition du carnaval.

3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens
Parking Hyper U - (Les Mordus de l'Auto)

Mars

Du 1^{er} mars au 30 avril

Exposition « Hopes, un autre monde est possible » - Le Patio - Service Culturel
Dimanche 5

Fest-deiz - Salle des Fêtes - Danses Bretonnes de la Baie (5 €)

Courses mixtes- Hippodrome de la Baie - Société des Courses
Mardi 7 de 14h à 16h

Atelier Yffi'Numériques « Les petites astuces » - Le Patio - Service Culturel
Mercredi 8 de 14h à 15h30

Rencontre avec l'Alec dans le cadre de l'exposition Hopes - Le Patio
Vendredi 10 à 18h

Flashmob - Salle des Fêtes - Yffi'Danse de la Baie
Samedi 11 à 14h

Concours de boules - Boulodrome - Union Bouliste
Dimanche 12 - Journée

Courses de galop - Hippodrome - Société des Courses

Tournoi de basket « La Mie Câline » - Complexe Sportif - USY Basket
Mardi 21 - Journée

Courses de trot - Hippodrome - Société des Courses
Samedi 25 et dimanche 26 - Journée

Championnat de tennis de table des Côtes d'Armor - Complexe Sportif
Tennis de Table de la Baie
Dimanche 26 - 10 h

Yffi'Color - Parc Au fil de l'eau - Amicale Laique
Mercredi 29 - Journée

Championnat académique de tennis de table - Complexe Sportif - UNSS

Avril

1^{er} avril

Conférence-Dédicace de Christophe Rouxel sur son ouvrage : « Ogooué-
Ivindo, aux confins d'une contrée sauvage » - Le Patio - Service Culturel
Dimanche 2 avril de 9h à 17h

Fête des plantes - Hippodrome de la Baie - Les Plantes en Folie
Mardi 4 de 14h à 16h

Atelier Yffi'Numériques « Les petites astuces » - Le Patio
Mercredi 5 à 10h15

Contes pour les tout-petits - Le Patio - Service Culturel

Prochaine parution : Avril 2023

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
mi-mars à : communication@yffiniac.bzh



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le jeudi de 8h30 à 12h30 (fermeture l'après-midi), le vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 16h30, le samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
accueil@yffiniac.bzh - www.yffiniac.bzh
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2800 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.bzh